

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

CERTIFICATE IN LEGAL ENGLISH AND COMMON LAW



**Durée
du programme**

1 année



**Lieu.x
de formation**

Caen



**Crédit
ECTS**

Le DU in Legal English and common law répond au besoin des étudiants soucieux d'élargir leurs compétences linguistiques et juridiques pour ajouter à leur parcours une formation en anglais juridique et en droit comparé. C'est une formation complémentaire à un cursus qui par ailleurs est exclusivement tourné vers l'étude du droit français afin de former des juristes capables d'évoluer dans un contexte d'ouverture et de mondialisation. C'est donc également un excellent tremplin pour intégrer un master de droit international privé ou comparé.

Cette formation entièrement dispensée en anglais comprend outre des cours d'anglais juridique :

- une approche comparative avec une introduction aux systèmes des pays de common law (USA et Royaume Uni)
- des cours de droit anglais et américain
- des cours de droit français en anglais.

L'originalité de ce diplôme tient à ce qu'il s'intègre aussi dans le partenariat que la faculté de droit a développé avec l'université de Würzburg. Ainsi les étudiants qui préparent une mobilité à Würzburg pourront aussi suivre des cours en anglais à Würzburg qui permettront de valider le DU.

► Objectifs de la formation

Le but est de :

- maîtriser les bases des deux ordres juridiques français et anglo-saxon
- mettre en œuvre les compétences acquises en communiquant exclusivement en anglais
- être capable d'analyser des textes juridiques et de la jurisprudence en anglais afin de pouvoir en exploiter concrètement les contenus.

► Compétences acquises

L'étudiant est supposé avoir acquis des compétences pour :

- communiquer en anglais dans les domaines juridiques
- développer une argumentation juridique en maîtrisant des concepts de droit français en s'exprimant en Anglais
- maîtriser les concepts de common law
- comprendre, synthétiser et analyser de manière critique des articles de doctrine et de la jurisprudence rendue par des juridictions anglaises ou américaines.

► Principaux enseignements

- Anglais juridique (institutions juridiques anglo-saxonnes) (20 heures)
- Anglais juridique (institution américaines) (30 heures)
- Contracts and torts (french law) (20 heures)
- French administrative law (20 heures)

- The law of contracts in the UK (10 heures)
- US constitutional law (10 heures)
- Documentary research (5 heures)

► Admission • inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

L'inscription est conditionnée à un test de langue avec un résultat B2 en anglais. La formation est ouverte à tout étudiant de licence en droit ou AES dès la 2e année.

► Contact

Université de Caen Normandie

UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique

Esplanade de la Paix · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

02 31 56 56 91

<https://ufr-droit.unicaen.fr/>